

Réf: Dossier 373424

Avis de constitution

SOCIETE « ESSOR SOLIDAIRE »

Siège Abidjan Yopougon PORT BOUET 2, Lot 3911-
3912 BIS, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSOR SOLIDAIRE »

Objet : - La gestion, l'acquisition, la mise en valeur, la gérance, l'administration, l'exploitation par bail, la mise ou la prise en location de tout biens immobiliers, le lotissement de tout droit ou biens immobiliers et de toutes parts de sociétés immobilières en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger ;

- Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou en parties de biens sociaux ;

- la prise de participation dans toutes société ;

- La perception et l'encaissement de loyers ;

- Le rachat de contrats de bail entre ESSOR SOLIDAIRE et les propriétaires de biens immobiliers ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon PORT BOUET 2, Lot 3911-3912 BIS, Ilot 113

Dirigeant(s) M KOFFO ANGE MICHEL SOKPO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00019 du 03/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00261/GTCA/RC/2025 du 03/01/2025

